

PROCES-VERBAL COMITE DIRECTEUR

Jeudi 17 mars 2022 – 18H15

Visio Conférence

PRESENTS	COCAUD Armel – CONCILLE Christophe – DUPONT Jean-Michel – LEROUX Maxime – LEVALLOIS Aline – PASCO Sandrine – PAUGAM Françoise – PERRAUD GAUTIER Clément – SONOR Jacques – SORIN Nicolas
INVITES	FARGES Valérie – LIGONNIERE Antoine - MECKES Charles – NICOLAS Philippe – R'KIOUAK Mehdi
EXCUSES	AILLERIE Christophe – BAILLY Laurence – BAILLY Jean-Pierre – BARBAUD Pascal – COLENO David – DENIS Luc – FOURNIER Bernard – GABORIEAU Cécile – GIBON Eric – HUARD François – JOUNIER Franck - LEBOT Bernard – LEGRAIN Agnès – MICHON Bernard – MOREAU Stéphanie – MORINIÈRE Fabien – MOULIN David – PORTAL Karine – ROUSSET Véronique – SURGET Céline - TROUILLET Steven

ACTUALITES LIGUE

Jean-Michel DUPONT fait part des actualités du moment :

- Championnat de France Jeunes : Suite au Bureau Fédéral du 11/03/2022, nous avons obtenu une place supplémentaire en U15M, U15F et U18M. Nous aurons donc 4 places au lieu de 5 la saison dernière en U15M
Armel COCAUD se demande comment sont réparties les places.
Charles MECKES interroge le Président sur les candidatures issues du CD72.
- Le recrutement du C.T.O. sera géré par Bernard FOURNIER, Mehdi R'KIOUAK et Pascal BARBAUD. Le bureau aura accès aux candidatures via un dossier partagé.
- Réunions clubs le 21-22 et 23 mars 2022 : Ces visioconférences auront pour but de faire un bilan sur les championnats et de présenter l'adaptation de la charte des officiels.
- Les remises de médailles et intronisation des Académiciens 2022 aura lieu le samedi 14 mai 2022 au CREPS.
- Projet Immobilier : Nous avons reçu un premier chiffrage sur le projet « St Herblain ».
- **ANS / PSF**
La campagne ANS Emploi a démarré et elle se poursuivra jusqu'au 25 avril 2022. Jean-Michel DUPONT rappelle qu'en son absence Mehdi R'KIOUAK étudiera les dossiers des clubs. Le Président de la Ligue validera et signera les dossiers à distance.
PSF : La campagne va commencer, les « experts » sont prêts. Des webinaires sont organisés par la FFBB sur BeSport à compter de la semaine prochaine.

DISCUSSION AUTOUR DES DISPOSITIONS FINANCIERES 2022-2023

Aline LEVALLOIS présente une diapositive sur les tarifs des licences de la saison 2021-2022. Elle présente également l'ensemble des dispositions financières (stages, pénalités, tarifs engagements etc..).

Un gel des dispositions financières 2021/2022 est proposé. Concernant l'indemnité de déplacement, Jean-Michel DUPONT précise que la FFBB décidera de ses dispositions financières lors du Comité Directeur d'Avril 2022 et qu'il souhaite que le Comité Directeur décide d'appliquer le tarif FFBB qui sera en vigueur la saison prochaine.

Les dispositions financières 2022/2023 sont approuvées à l'unanimité.

Aline LEVALLOIS présente un bilan du fonds de relance (qui pour rappel était de 60 000 euros pour cette saison).

PLAN DE RELANCE



LE PLAN DE RELANCE 60 000€ :

- Les actions CD : 3 500€ par Comité soit : 17 500€
- Les actions sur les OPEN PLUS pour le Mans et les Sables ainsi que le tournoi 3x3 de Nort sur Erdre/ Casson : 15 000€
- Gratuité de la formation Micro Basket (\approx 3 500€)
- Officiels
 - veste : 9 540€ soit 95,4% du budget prévu
 - bilans médicaux : 1 700 € soit 34% du budget prévu
- TOTAL : 47 240 €

- **A REPARTIR : 12 760€ POUR VALIDATION**
- Allocation aux Comités pour la sectorisation :
 - 2 000 € par Comité Départemental : 10 000€
- Aide au basket universitaire, entreprise et à l'Open d'Anjou :
 - 2 760 € : Comité 49

La répartition des 12 760 € restants du fonds de relance est approuvée à l'unanimité.

ADAPTATION CHARTE DES OFFICIELS – 2022-2023

Jean-Michel DUPONT présente l'adaptation « Exemple des Pays de la Loire » qui sera proposée à la mise en place la saison prochaine.

Afin d'augmenter le nombre d'arbitres officiels MAJEURS, nous proposons une BONIFICATION aux équipes ayant : un arbitre stagiaire MAJEUR (ne concerne que les équipes U20 et senior uniquement de niveau régional ou pré-régional départemental – sauf de Pré National)

Divisions concernées par cette proposition : RF2 – RM3 – RF3 – RM3 – PRF – PRM – U20RM

1 - A l'engagement, l'équipe inscrit : Un arbitre majeur stagiaire Dept (un arbitre stagiaire ne peut représenter qu'une seule équipe)

*2 – L'arbitre stagiaire **majeur** devra assister avec assiduité à l'ensemble du parcours, avoir une participation active, passer l'examen et **officier un minimum de 10 matchs** au cours de la saison concernée.*

3 - Avant la fin du championnat, après la journée 8 retour pour les poules de 14 et la journée 1 retour (2ème phase) pour les poules de 6, une bonification en points est attribuée à l'équipe

4 – La bonification est de 2 pts au classement pour une équipe évoluant dans une poule de 14

5 – La bonification est de 1 pt au classement pour une équipe évoluant dans une poule de 6

6 – En cas de championnat en plusieurs phases, le ou les points de bonifications sont accordés pour la dernière phase au regard du nombre d'équipes engagées dans chaque poule

Agenda: Présentation aux clubs des divisions en mars/avril 2022 & Application de la proposition pour la saison 2022 – 2023.

Le projet présenté par le Président est approuvé à l'unanimité.

TRANSITION CHAMPIONNATS JEUNES 2021-2022 VERS 2022-2023

Maxime LEROUX présente le document que Jean-Pierre BAILLY a mis en place car notre formule est prévue dans le cas de l'organisation d'un championnat « interrégional », ce qui est inexistant cette saison. Il précise aussi qu'il faudra anticiper l'éventuel retour d'une équipe non prise en championnat de France U15M (effet de cascade) et l'éventuel refus d'accession de l'équipe Championne U20 en RM3.

Les formules de championnat jeunes (équipes qui conservent leur place, nombre de places sur TQR...) pour la saison prochaine seront ensuite transmises aux Comités Départementaux.

Le projet présenté n'a fait l'objet d'aucun commentaire et est approuvé à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

La séance est close à 18H50.

Le Président de la Ligue,
Jean-Michel DUPONT.

Le Secrétaire Général,
Maxime LEROUX.